

Récapitulatif – Adaptations trimestrielles 2022/3

1	Algemene aanpassingen.....	2
1.1	Enseignement.....	2
1.1.1	Contexte.....	2
1.1.2	Impact.....	2
1.1.2.1	Glossaires.....	2
1.1.2.2	Contrôles communs.....	2
1.2	Stagiaires judiciaires.....	3
1.2.1	Contexte.....	3
1.2.2	Impact.....	4
1.2.2.1	Annexe 21.....	4
1.2.2.2	Contrôles communs.....	4
1.3	Contrôles communs.....	5
1.3.1	Mesures liées au Corona.....	5
1.3.1.1	Travailleurs occasionnels dans le secteur agricole et horticole – Contrôle du nombre de jours au forfait.....	5
1.3.1.2	Travailleurs étudiants.....	5
1.3.2	Travailleurs au forfait.....	5
1.3.3	Travailleurs FlexiJobs - Forfaits.....	6
1.3.4	Flexi-jobs dans le secteur de l'intérim.....	6
1.3.4.1	Contexte.....	6
1.3.4.2	Impact.....	6
1.3.5	Cotisation pension du secteur public pour travailleurs statutaires - base de calcul dérogatoire.....	7
1.3.6	Rémunération 21.....	7
1.3.7	Parents d'accueil.....	8
1.4	Contrôles cotisations.....	9
1.4.1	Cotisation de pension secteur public.....	9
1.4.2	Dotation sociale 2 pour la police locale.....	9
1.4.3	DecavaA.....	10
1.5	Controles verminderingen.....	11
2	Varia.....	13
2.1	Dates et paramètres.....	13
2.1.1	Dates prescription.....	13
2.1.2	Dates rouges pour l'année 2022.....	13
2.2	Annexes.....	14
2.2.1	Annexe 3 (type de cotisation).....	14
2.2.2	Annexe 8 (temps de travail).....	14

1 Algemene aanpassingen

1.1 Enseignement francophone

Effet rétroactif : Non (3/2022)

Impact DRS : Oui (fait au 2/2022)

1.1.1 *Contexte*

A la rentrée scolaire 2022, devrait entrer en vigueur la Réforme des Rythmes scolaires de l'enseignement francophone (année scolaire 2022-2023, rentrée le 29/08/2022).

Ce nouveau rythme scolaire se traduira par un nouveau calendrier.

L'impact sera pour les temporaires dont la rémunération se compose de deux éléments : rémunération perçue pour les jours prestés durant l'année scolaire et la rétribution différée qui complète la rémunération et couvre tout ou partie des vacances d'été. Au niveau de la déclaration ONSS, la rétribution différée est rattachée aux différents trimestres de l'année scolaire à laquelle elle se rapporte.

1.1.2 *Impact*

1.1.2.1 Glossaires

Voir adaptations 20222

1.1.2.2 Contrôles communs

La nouvelle valeur 20 ne sera autorisée qu'à partir du 3/2022

Contrôle concerné : 00060-008 (P)

1.2 Stagiaires judiciaires

Effet rétroactif : Oui (2/2017)

Impact DRS : Oui

1.2.1 Contexte

Le Service fédéral des Pensions a besoin de pouvoir identifier spécifiquement les stagiaires judiciaires afin d'appliquer correctement la législation très spécifique à la magistrature. Selon la situation et la carrière du magistrat, le stage judiciaire peut être pris en compte avec un tantième préférentielle ou non pour sa pension.

La codification actuelle n'est pas suffisante pour identifier correctement un stagiaire judiciaire.

Lors des changements de l'admissibilité des services contractuels, le SFP avait demandé la création d'un code SS pour identifier les stagiaires judiciaires qui n'étaient pas soumis à la sécurité sociale des fonctionnaires définitifs. (Ce code permettait de pouvoir prendre le stage en compte même si la nomination intervenait après le 30-11-2017).

Suite à une modification du code judiciaire, les stagiaires judiciaires qui ont commencé leur stage après le 03/08/2017 sont affiliés à la sécurité sociale des stagiaires de la fonction publique. Les nouveaux stagiaires sont donc déclarés avec un code travailleur 675 et le code SS n'est plus utilisé.

Le SFP demande une adaptation de la définition du code SS et des contrôles, pour qu'il puisse être utilisé en combinaison avec le code travailleur 495 et 675.

1.2.2 Impact

1.2.2.1 [Annexe 21](#)

Aanpassing van de omschrijving van code SS

Er is	Er moet zijn
Statutairen die stage lopen en niet onderworpen zijn aan een pensioenregeling van de overheidssector	Gerechtigd stagiair
Statutaires stagiaires non assujettis à un régime de pension du secteur public	Stagiaire judiciaire
Statutarische Bedienstete, die ein Praktikum machen und keiner Pensionsregelung des öffentlichen Sektors unterliegen	Gerichtliche Praktikant

Aanpassing van de opmerking bij code SS

Er is	Er moet zijn
Het betreft voornamelijk de gerechtelijke stagiairs die onderworpen zijn aan het statuut, maar onderworpen zullen zijn aan de pensioenregeling van de ambtenaren vanaf de datum van hun definitieve benoeming.	Persoon die een gerechtelijke stage volgt (al dan niet onderworpen aan het pensioenstelsel van de openbare sector). De code heeft geen betrekking op de gerechtelijke attachés.
Il s'agit principalement des stagiaires judiciaires qui sont soumis au statut mais qui seront soumis au régime de pension des fonctionnaires à partir de la date de leur nomination définitive.	Personne en stage judiciaire (avec assujettissement ou non à un régime de pension du secteur public). Le code ne vise pas les attachés judiciaires.
Es handelt sich vor allem um gerichtliche Praktikanten und die beschäftigten Praktikanten, die dem Statut unterliegen, aber die ab dem Datum ihrer endgültigen Ernennung der Pensionsregelung der Bediensteten unterliegen werden.	Gerichtspraktikantin (ob er/sie einer Pensionsregelung des öffentlichen Sektors unterliegt oder nicht). Der Code gilt nicht für die Gerichtsattaché/es.

1.2.2.2 [Contrôles communs](#)

Le statut SS doit être autorisé pour les travailleurs statutaires de code 675 (en plus d'être autorisé pour les travailleurs de code 495)

Contrôle concerné : 00053-030 B

1.3 Contrôles communs

Impact DRS : Oui (sauf mention explicite)

1.3.1 Mesures liées au Corona

1.3.1.1 Travailleurs occasionnels dans le secteur agricole et horticole – Contrôle du nombre de jours au forfait

Effet rétroactif : oui (1/2020)

Pour mémoire

Le contrôle du nombre de jours au forfait dans le secteur agricole et horticole est suspendu depuis le 1/2020.

Contrôle concerné : 90012-192

Concerne les fonctions suivantes :

- 90 (secteur du chicon au-delà des 65 jours) – catégorie 594 : maximum 35 jours
- 91 (agriculture) – catégories 193, 293 + 097, 497 : maximum 30 jours
- 99 (horticulture)- catégorie 194, 494, 594 + 097, 497 : maximum 65 jours

NB : pas de contrôles pour la fonction 92 (secteur du champignon - 100 jours) – catégorie 594 et la fonction 93 (secteur de la culture des fruits - 100 jours) – catégories 594 et 194

1.3.1.2 Travailleurs étudiants

Effet rétroactif : Oui (4/2020)

Pour mémoire

Les contrôles du nombre d'heures étudiant sont suspendus depuis le 4/2020.

Contrôles concernés :

- 01158-008
- 90012-260

Les contrôles par rapport au contingent et aux heures réservées en DIMONA sont maintenus. Il s'agit des contrôles :

- 90017-502 : Différence heures en DmfA - heures planifiées en Dimona avec cotisations réduites
- 90017-504 : Aucune heure planifiée en Dimona pouvant bénéficier de cotisations sociales réduites

1.3.2 Travailleurs au forfait

Effet rétroactif : Non (3/2022)

Indexation des forfaits à partir du 3/2022 : zie

https://www.socialsecurity.be/site_nl/Infos/instructs/documents/xls/Forfaits_3-2022_N.xls

Contrôle concerné : 00070-044 « Montant calculé différent du montant déclaré »

1.3.3 Travailleurs FlexiJobs - Forfaits

Effet rétroactif : Non (3/2022)

Indexation du montant minimum pour les heures flexiJob à partir du 1^{er} mai 2022 : **11,12€** (soit 10,33€ (rémunérations) + 0,79€ (pécule de vacances).

Contrôle concerné : 00070-046 (Montant trop peu élevé)

Door een aanpassing voortvloeiend uit een indexoverschrijding, bedraagt **vanaf 1 augustus 2022** het minimumbedrag van het **flexi-uurloon 10,54 €** en het **flexi-vakantiegeld 0,81 €** per uur (totaal dus **11,35 €**).

1.3.4 Flexi-jobs dans le secteur de l'intérim

Effet rétroactif : non (3/2022)

Impact DRS : Non

1.3.4.1 Contexte

In de wet van 16 november 2015 houdende diverse bepalingen inzake sociale zaken werd, door de wet van 1 april 2022 (BS 27 april 2022), artikel 4, § 1, aangevuld met een d): niet is tewerkgesteld met een arbeidsovereenkomst bij de gebruiker aan wie hij door een uitzendkantoor ter beschikking wordt gesteld om een flexi-job uit te oefenen."

Dat is het hoofddoel van die wettelijke aanpassing, maar in de Memorie en in het advies van de NAR werd daarbij vermeld dat dit geen afbreuk mag doen aan het feit dat een vaste werknemer van een uitzendkantoor, via datzelfde kantoor een flexi job moet kunnen doen. Het kabinet Werk heeft bevestigd dat dit wel degelijk de bedoeling is, en dat de prestaties als vaste en als flexi voor die regel moeten beschouwd worden alsof het prestaties voor twee verschillende werkgevers betreft.

1.3.4.2 Impact

Anomalie 90012-486 (pas de cumul avec un contrat de 80% ou plus).

1.3.5 Cotisation pension du secteur public pour travailleurs statutaires - base de calcul dérogatoire

Effet rétroactif : 2022/1

Impact DRS : Non

La zone 01176 (cotisation pension du secteur public pour travailleurs statutaires - base de calcul dérogatoire) doit être permise pour les travailleurs de code travailleur 495 et de statut MA (Mandataires contractuels dans un service public à qui est accordé un complément pension) de l'employeur RTBF (NOSS 0429083-37).

Contrôle concerné : 01176-030

Autorisé actuellement uniquement pour les CT 6xx)

1.3.6 Code rémunération 21

Effet rétroactif : non (3/2022)

Les indemnités pour prestations 'non exceptionnelles' des pompiers volontaires, des ambulanciers volontaires et des volontaires de la Protection Civile sont exonérées des cotisations de sécurité sociale pour autant qu'elles n'excèdent pas un montant maximum par trimestre.

Ce plafond est indexé en 2022/3.

Le montant plafond indexé devient 1.215,08 à partir de 2022/3.

Contrôle concerné : 00070-029 (Incomptabilité code rémunération)

1.3.7 Parents d'accueil

Pour mémoire (voir adaptations 2022/2)

Contrôle concerné : 90012-449 (Rémunérations trop élevées)

Maand	GGMMI	kwartaal	kwartaalbedrag
01/07/2022	1.842,28	3/2022	5.600,54
01/08/2022	1.879,13		
01/09/2022	1.879,13		
01/10/2022	1.879,13	4/2022	5.637,39
01/11/2022	1.879,13		
01/12/2022	1.879,13		

1.4 Contrôles cotisations

Impact DRS : Non

1.4.1 *Cotisation de pension secteur public*

Pour les cotisations de pension secteur public 815 (pour les travailleurs statutaires) et 818 (destinées au Fonds de Pension Solidarisé des administrations provinciales et locales), indexation des coefficients utilisés pour le calcul du montant de base.

Nieuwe indexcoëfficiënt vanaf 2022/3 = 1,8845 (ipv 1,8476)

Contrôle impacté : 00084-046

1.4.2 *Dotation sociale 2 pour la police locale*

Effet rétroactif : non (3/2022)

Indexation du plafond des cotisations par zone de police à partir du 01/07/2022.

Code travailleur cotisation impacté : 802.

1.4.3 DecavaA

Effet rétroactif : non (3/2022)

Nouveaux montants des seuils applicables pour Decava à partir du 1/8/2022.

Temps plein avec charge de famille	Temps plein sans charge de famille	Mi-temps avec charge de famille	Mi-temps sans charge de famille
Plancher 1	Plancher 2	Plancher 3	Plancher 4
2003,33	1663,18	1001,67	831,59

Adaptation du montant maximum de l'allocation de RCC :

le montant de l'allocation sociale maximale est porté à 1548,30 à partir du 1^{er} août 2022.

Contrôle concerné : 00956-043

1.5 Controles verminderingen

Impact DRS : Non

Wijziging :

- Vermindering 0001
- Vermindering 3000
- Vermindering 4300
- Vermindering 7320
- Vermindering 8320

Nieuwe vermindering 0611 (gepensioneerden zorg)

2 Varia

2.1 Dates et paramètres

2.1.1 *Dates prescription*

Pour les contrôles et l'établissement des listes, il est nécessaire de connaître la date limite pour l'acceptation des déclarations originales externes en danger de prescription du prochain trimestre prescrit :

Trimestre	Danger de prescription → proposition à valider	Refus des déclarations originales à partir du	Prescription
2019/1 (3 ans) 2015/1 (7 ans)	01/03/2022	23/04/2022	01/05/2022
2019/2 (3 ans) 2015/2 (7 ans)	01/06/2022	24/07/2022	01/08/2022
2019/3 (3 ans) 2015/3 (7 ans)	01/09/2022	24/10/2022	01/11/2022
2019/4 (3 ans) 2015/4 (7 ans)	01/12/2022	24/01/2023	01/02/2023

Sur le portail :

https://www.socialsecurity.be/site_fr/employer/applics/dmfa/general/dateprescription.htm

2.1.2 *Dates rouges pour l'année 2022*

Correction de la date limite pour la rentrée des déclarations du 2/2022 pour les employeurs non affiliés à un SSA.

Trimestre de déclaration	Employeur	SSA
4/2021	31/01/2022	16/02/2022
1/2022	30/04/2022	17/05/2022
2/2022	12/08/2022	17/08/2022
3/2022	31/10/2022	18/11/2022

2.2 Annexes

2.2.1 *Annexe 3 (type de cotisation)*

Ajout des lignes suivantes pour les codes travailleurs cotisation supplémentaires 825 et 835 à partir du 3/2019 :

CT 825

- Cat 125, 812, 822, 830 - Pension complémentaire sectorielle cotisation complète - type 0
- Cat 511 - Pension complémentaire sectorielle cotisation complète - type 0
- Cat 074 - Pension complémentaire sectorielle cotisation complète - type 0
- Cat 074 - Pension complémentaire sectorielle cotisation dispense - type 8
- Cat 673 - Pension complémentaire sectorielle cotisation complète - type 0
- Cat 673 - Pension complémentaire sectorielle cotisation dispense - type 8

CT 835

- Cat 125, 812, 822, 830 - Pension complémentaire sectorielle cotisation complète - type 0
- Cat 511 - Pension complémentaire sectorielle cotisation complète - type 0
- Cat 074 - Pension complémentaire sectorielle cotisation complète - type 0
- Cat 074 - Pension complémentaire sectorielle cotisation dispense - type 8
- Cat 673 - Pension complémentaire sectorielle cotisation complète - type 0
- Cat 673 - Pension complémentaire sectorielle cotisation dispense - type 8

2.2.2 *Annexe 8 (temps de travail)*

La procédure simplifiée de chômage temporaire force majeure due à la pandémie corona et à la guerre en Ukraine prend fin au 30 juin 2022.

Pour le code prestation 77,

- Trimestre de fin de validité : 2022/2
- Date de fin de validité : 30/06/2022

○